

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2025

FIN DE VIE - (N° 1364)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 840

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« et éclairée »

les mots :

« éclairée et définitive ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli de renforcement des conditions.